

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DIRECTIVE 98/8/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
du 16 février 1998
concernant la mise sur le marché des produits biocides
(JO L 123 du 24.4.1998, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012	L 167	1	27.6.2012

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1998L0008:20130820:FR:PDF>